RGPD : le traitement des données sensibles des locataires

Les bailleurs sociaux sont amenés, du fait de leur activité, à collecter et à traiter les données à caractère personnel de leurs locataires. Parmi ces données, certaines peuvent revêtir une certaine sensibilité (ex : données de santé, données relatives à des infractions ou condamnations). Or, outre les obligations applicables à tout traitement de données à caractère personnel, les données dites « sensibles » sont soumises à un régime juridique spécifique qu'il convient pour les bailleurs sociaux de maîtriser afin de s'assurer que le traitement de telles données est mis en œuvre conformément aux dispositions applicables. C'est pourquoi ce webinar vous propose de revenir sur la réglementation en ce domaine et sur les actions concrètes à déployer pour mettre en œuvre des traitements de telles données conformément aux dispositions applicables.

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
3 heures et 30 minutes	**À distance**

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Directeurs, responsables et collaborateurs des services juridiques , Chargés de gestion locative, Collaborateurs en charge de la gestion du précontentieux et du contentieux, DPO / délégué à la protection des données, Tout salarié, collaborateur ou responsable ayant la charge de la gestion des fichiers de locataires.

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Apports sur les nouvelles dispositions réglementaires. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets (stratégie contractuelle, clauses....) Echanges à partir des questions des participants. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Un QCM ou des exercices seront remis à chacun des participants afin de mesurer leur apprentissage et les connaissances acquises lors de la formation. Des temps d'échanges et de questionnement permettront de vérifier la bonne compréhension des stagiaires.
- Évaluation de l'action de formation en

Objectifs pédagogiques

- **Objectif 1 :** Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel dites « sensibles »
- **Objectif 2 :** Identifier le plan d'action approprié pour collecter et traiter de telles données conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***
E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel***

Programme de la formation

Objectif 1 : Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel dites « sensibles »

Approche générale
- Le RGPD
- La notion de données à caractère personnel
- Le rôle de la Cnil
- Application de la réglementation au secteur du logement social et aux traitements de données sensibles

Principes directeurs
Check-list : *rappel des principes généraux du traitement de données à caractère personnel*
- Obligation d'information des personnes concernées
- Respect des droits des personnes concernées

Objectif 2 : Identifier le plan d'action approprié pour collecter et traiter de telles données conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel

Déclinaisons des principes directeurs nécessaires à la mise et au maintien en conformité des traitements de données à caractère personnel dites « sensibles »

ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

MODALITÉS TARIFAIRES
Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS
Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Spécificités en matière de traitement des données de santé, des données relatives aux difficultés sociales et à des infractions et condamnations dans le secteur du logement social

Mise en situation : focus sur le traitement de certaines données « sensibles » et sur les modalités du consentement des locataires

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.